



QUADRILLE CAPITAL

# DISRUPTION FUND

**rapport**  
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2021

# ■ sommaire

<b>informations concernant les placements et la gestion.....</b>	<b>3</b>
<b>rapport d'activité .....</b>	<b>7</b>
<b>rapport du commissaire aux comptes.....</b>	<b>11</b>
<b>comptes annuels .....</b>	<b>15</b>
bilan .....	16
actif .....	16
passif .....	17
hors-bilan.....	18
compte de résultat.....	19
annexes .....	20
règles & méthodes comptables .....	20
évolution actif net .....	23
compléments d'information .....	24
<b>inventaire.....</b>	<b>38</b>

<b>Commercialisateur</b>	QUADRILLE CAPITAL
<b>Société de gestion</b>	QUADRILLE CAPITAL 16, place de la Madeleine – 75008 Paris
<b>Dépositaire et conservateur</b>	SOCIETE GENERALE 75886 Paris Cedex 18
<b>Commissaire aux comptes</b>	KPMG Tour Eqho – 2, avenue Gambetta – 92066 Paris La Défense Représenté par Gérard Gaultry

# Informations concernant les placements et la gestion

## Classification

OPC d'OPC : entre 0 et 67 % de l'actif net.

## Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Le résultat net est capitalisé et/ou distribué. Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées par décision de la société de gestion.

## Objectif de gestion

Disruption Fund a pour objectif la plus-value sur les marchés actions internationaux avec une durée de placement recommandée de 5 ans. Le FCP s'exposera majoritairement au marché actions, directement ou indirectement, par le biais d'actions, d'OPVCM ou d'ETF, selon les conditions de marché.

D'un point de vue général, Disruption Fund recherche à investir dans l'innovation technologique. Plus spécifiquement, le gérant identifie les secteurs connaissant des ruptures technologiques et/ou structurelles, et investit dans les sociétés initiatrices et contributrices à ces ruptures. Le gérant recherche des sociétés leaders, à croissance rapide et au management visionnaire.

## Indicateur de référence

Compte tenu de la politique de gestion concentrée sur l'innovation technologique et de la classe d'actif en actions, le FCP se réfère à l'indice MSCI World Euro dividendes nets réinvestis.

L'indice MSCI World Euro est calculé et publié par MSCI. Il est disponible sur Bloomberg : le ticker est MSDEWIN. La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et compléments d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

La commission de surperformance est mesurée à l'indice MSCI World Euro. La performance est mesurée en Euros.

## Stratégie d'investissement

### Stratégies utilisées

Compte tenu de l'objectif de gestion du FCP, la première étape de sa stratégie d'investissement vise à identifier les secteurs et sous-secteurs économiques qui connaissent une rupture technologique et/ou structurelle.

Dans un deuxième temps, le gérant étudie ces ruptures et détermine de la création de valeur et de la viabilité de l'opportunité sectorielle.

En troisième lieu, dans les secteurs retenus, le gérant identifie les sociétés qui participent et profitent de ces ruptures et cherche à investir dans les leaders.

Cette recherche s'appuie sur l'expertise de la Société de Gestion, notamment dans les industries dans lesquelles elle investit en Venture Capital, telles que les technologies de l'information, les sciences de la vie, la consommation grand public et l'énergie.

Les sociétés retenues sont soumises à une analyse financière approfondie des publications comptables, des présentations publiques, et comprennent des rencontres avec les dirigeants d'entreprises. Ce processus rigoureux permet de s'assurer de la qualité des investissements.

Cette stratégie est mise en place à travers une exposition, en direct via des actions cotées et/ou indirectement via la détention de parts ou d'actions d'OPC, via des instruments dérivés tels que les obligations convertibles :

- En actions dans la limite de 100 % de son actif net ;
- En produits de taux dans la limite de 100 % de son actif net, en cas de conditions de marchés identifiées comme défavorables par la SGP sur les marchés actions.

Le fonds est exposé au risque de change jusqu'à 100 % de l'actif net, en particulier au Dollar US.

Ce risque de change peut-être couvert totalement ou partiellement, via des opérations de change à terme ou des futurs sur change (marchés réglementés ou de gré à gré).

Ces opérations sont effectuées dans la limite d'engagement maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM.

### **Actifs (hors dérivés intégrés)**

#### Actions

Le fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif net en actions cotées : il peut investir jusqu'à 100 % de son actif net sur un ou plusieurs marchés de l'OCDE. Il peut également investir jusqu'à 75 % maximum de son actif net en actions cotées de sociétés immatriculées dans des pays émergents (par exemple la Chine, l'Inde, la Russie, les pays d'Amérique Latine). Il n'y a pas de répartition géographique prédéterminée des investissements.

Le fonds peut investir dans des titres de sociétés de tous secteurs, de grande, moyenne ou petite capitalisation.

#### Titres de créances et instruments monétaires

Le fonds se réserve la possibilité d'investir de manière exceptionnelle si les conditions de marché ne permettent pas d'investir sur les marchés actions de manière sereine, jusqu'à 100 % de son actif net en titres de créance tels que : obligations à taux fixe et/ou à taux variable et/ou indexées, ainsi qu'en titres de créance négociables (TCN).

Le fonds peut investir sur des instruments du marché monétaire et bénéficiant lors de leur acquisition d'une notation minimale A1 (Standard & Poor's) ou P1 (Moody's) ou jugée équivalente par la Société de Gestion.

Les titres de créances négociables et obligations bénéficient lors de leur acquisition d'une notation minimale Baa2 (Moody's) ou BBB (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la Société de Gestion. Les analyses réalisées par la Société de Gestion lui permettent d'évaluer la qualité de crédit des actifs du portefeuille, et peuvent amener le gérant à utiliser la notation de l'émetteur en cas d'absence de notation. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

La dette privée peut représenter jusqu'à 50 % de l'actif net.

#### Parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle

Le fonds peut investir jusqu'à 67 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, de toutes classifications pour lui permettre d'atteindre l'objectif de gestion du fonds.

### **Instruments dérivés**

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

#### Nature des marchés d'intervention

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

#### Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

- Change.

#### Nature des interventions

L'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture.

#### Nature des instruments utilisés

- Futures : sur change ;
- Change à terme : achat de devises à terme, vente de devises à terme.

#### Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- Couverture du risque de change.

Ces instruments sont utilisés pour la couverture du portefeuille aux risques de change dans la limite de 100 % de l'actif du fonds et pour l'exposition action, dans la limite d'engagement maximum de 100 % de l'actif net du fonds. Des acteurs de premier plan, au premier rang duquel Société Générale, sont les contreparties privilégiées des opérations de gré à gré.

### **Titres intégrant des dérivés**

Dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion, le fonds peut utiliser des titres intégrant des dérivés tels que les obligations convertibles dans la limite de 100 % de l'actif net, dès lors que leurs sous-jacents permettent d'atteindre l'objectif de gestion du fonds.

### **Dépôts**

Le fonds peut effectuer des dépôts d'une durée maximum de douze mois, auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit.

### **Emprunts d'espèces**

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscriptions/rachats), le fonds peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces. La position débitrice ne pourra excéder 10 % de l'actif net du fonds.

### **Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le fonds n'a pas vocation à recourir aux opérations d'acquisition temporaire de titres.

### **Profil de risque**

Votre argent est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion, s'appuyant le cas échéant, sur les recommandations du Conseiller. Ces instruments sont sensibles aux évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est exposé aux risques suivants :

#### **Risque de perte en capital**

L'investisseur est averti que la performance du fonds, lequel ne bénéficie d'aucune garantie, peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

#### **Risque action**

Le fonds peut, à tout moment, être totalement ou partiellement sensible aux variations de cours affectant les marchés actions (jusqu'à 100 % de l'actif net). Ce type de marché peut présenter de fortes amplitudes de mouvement à la hausse ou à la baisse. En cas de baisse de ces marchés, la valeur liquidative du fonds pourra diminuer.

#### **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

#### **Risque sectoriel et technologique**

Le fonds est majoritairement exposé à des valeurs des secteurs de la technologie, de la santé, de l'innovation et la rupture technologique en général. L'investissement dans l'innovation et la rupture technologique est plus risqué et plus volatile que les marchés actions diversifiés. L'investisseur dans le FCP s'expose à des risques de rupture, d'obsolescence et de perte soudaine de chiffre d'affaire et de capital.

#### **Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petite et moyenne capitalisations/mid et small cap**

Ce risque actions est lié à l'investissement dans des sociétés de petite ou moyenne capitalisations. Sur les marchés des sociétés de petite ou de moyenne capitalisation (small cap/mid cap), le volume des titres cotés est relativement réduit. En cas de problème de liquidités, ces marchés peuvent présenter des variations négatives davantage marquées à la baisse et plus rapides que sur les marchés de grandes capitalisations. Du fait de la baisse de ces marchés la valeur liquidative du fonds peut éventuellement baisser plus rapidement ou plus fortement.

#### **Risque lié à l'investissement sur les titres émis dans les pays émergents**

Les économies des pays émergents sont plus fragiles et plus exposées aux aléas de l'économie internationale. De plus les systèmes financiers y sont moins matures. Les actions cotées sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou des restrictions réglementaires. Les risques de pertes en capital importantes ou d'interruption dans la négociation de certains instruments financiers sont non négligeables.

#### **Risque de change**

Dans la limite de 100 % de son actif net. En cas d'exposition du fonds à d'autres devises que l'euro, non couverte en euro, la valeur liquidative du fonds pourra diminuer. La concentration du portefeuille en action des secteurs de la technologie, de l'internet, et des biotechnologies, expose l'investisseur de manière significative au risque de change, en particulier au Dollar US.

#### **Risque de contrepartie**

Risque lié au fait que la partie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements. Le FCP peut entrer dans des opérations de gré à gré avec une contrepartie dont l'insolvabilité pourrait la conduire à ne pas respecter ses engagements et à induire une perte pour le fonds.

#### **Risque de crédit**

Lié au risque de dégradation de la notation d'un émetteur. Toutefois, l'intégralité de l'actif du fonds n'est pas investie en titres d'un même émetteur.

### **Risque lié aux obligations convertibles**

Le fonds comporte un risque de variation de sa valorisation, lié à son exposition sur les marchés des obligations convertibles. En effet, ces instruments sont liés indirectement aux marchés d'actions et aux marchés de taux (durée et crédit) et ainsi, en période de baisse des marchés actions et taux, la valeur liquidative du fonds peut baisser.

### **Risque de taux**

L'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêt. L'impact d'une variation des taux est mesuré par le critère « sensibilité » du fonds. Une sensibilité de 5, par exemple, se traduit ainsi, pour une hausse de 1 % des taux, par une baisse de 5 % de la valorisation du fonds.

### **Garantie ou protection**

Néant.

### **Souscripteurs concernés**

« Les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S Securities act 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats –Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, ni vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA). »

Les parts A du FCP sont ouvertes à tout souscripteur et plus particulièrement destinées aux Investisseurs Autorisés de la SICAV Bievre Epargne. La souscription initiale minimum des parts A est fixée à 1 000 000 euros. Les souscriptions faites par des entités appartenant à un même groupe peuvent être cumulées. Les parts A seront fermées à la souscription pour tout nouveau souscripteur souscrivant pour la première fois à compter du 31 décembre 2015 après le cut-off.

Les parts A' du FCP sont réservées à Quadrille Capital et ses Affiliés (employés, actionnaires et mandataires sociaux, ainsi qu'aux véhicules d'investissement (ou investisseurs) gérés par Quadrille Capital. La souscription initiale minimum des parts A' est fixée à 1 000 euros. Les souscriptions faites par des entités appartenant à un même groupe peuvent être cumulées.

Les parts B du FCP sont ouvertes à tout souscripteur, dans la limite d'une souscription initiale d'un montant minimum de 100 000 euros.

Les parts C du FCP sont ouvertes à tout souscripteur, dans la limite d'une souscription initiale d'un montant minimum de 1 000 000 euros. Les parts C seront fermées à la souscription pour tout nouveau souscripteur souscrivant pour la première fois à compter du 31 janvier 2021 après le cut-off.

Le FCP est également destiné à servir de support de contrats d'assurance vie en unités de compte.

L'investisseur souscrivant des parts de ce fonds souhaite investir dans un placement diversifié spécialisé dans l'innovation et la rupture technologique.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de chaque investisseur, et notamment de ses objectifs propres et de la composition de son portefeuille financier. Il est recommandé au souscripteur de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

La durée minimale de placement recommandée est de cinq (5) ans.

### **Fréquence de distribution**

En cas de distribution, une fois par an au mois de mars.

### **Indications sur le régime fiscal**

Les distributions et les plus-values éventuelles réalisées par le FCP sont imposables. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FCP et aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de celles en vigueur dans le pays où investit le FCP.

L'attention de l'investisseur est spécialement attirée sur tout élément concernant sa situation particulière. Le cas échéant, en cas d'incertitude sur sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller fiscal professionnel.

***Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion***

- *Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Quadrille Capital – 16, place de la Madeleine – 75008 Paris – Tél. 01.79.74.23.40.*
- *Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire auprès de : Monsieur David Shu – Tél : 01 79 74 23 44 – E-mail : dshu@quadrillecapital.com.*
- *Date d'agrément par l'AMF : 24 avril 2007.*
- *Date de création du Fonds : 10 juillet 2015.*

# rapport d'activité

## Evolution des marchés

L'année 2021 a été marquée par deux vagues de Covid 19, Delta et Omicron, d'importants plans de relance, et des ruptures dans les chaînes globales de production et de logistique. Le ton général des marchés a basculé de l'optimisme lié à la réouverture au T3, vers l'inquiétude en fin d'année d'une hausse de taux inévitable aux US et en Europe pour freiner l'inflation temporaire avant qu'elle ne s'inscrive de façon structurelle. La fin d'année s'est donc trouvée marquée par une crainte de fin de cycle, provoquant une correction importante des valeurs de croissance qui forment l'univers d'investissement du Disruption Fund.

Sur l'année entière, les grands indices internationaux ont bien performé : le Nasdaq Composite USD gagne +21,4%, l'EuroStoxx50 EUR +24,1%, le S&P500 USD +26,6%, et le MSCI World Total Return EUR +31,1%. Sur le seul mois de décembre en revanche, la correction des valeurs de croissance s'est laissé sentir, avec par exemple, près de 40% des sociétés cotées du Nasdaq Composite qui clôturent l'année en baisse de plus de 50% de leur plus haut de l'année.

L'évolution des valeurs dites de « rupture » a notamment été affectée par :

- Bifurcation de PIB : une surcroissance de biens de consommation et d'équipement, au dépend des services, provoquant une forte demande de produits importés et des ruptures de stock nombreuses.
- Inflation énergétique : une hausse des prix du pétrole et du gaz, notamment au UK et en Europe, accentuée par les tensions géopolitiques en Ukraine ont contribué à une forte hausse de l'inflation : 7% aux US et 5% en EU (décembre 2021 annualisé), des niveaux rappelant les crises pétrolières de 1973 et 1979.
- Capex : des plans d'infrastructure et d'investissement en énergies vertes, infrastructures et semiconducteurs (le budget de relance US Build Back Better à lui seul capitalise plus de \$1 900 milliards).
- Logistique : des perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement se révèlent de plus en plus structurelles, et présagent d'une dé-globalisation des circuits de production et du « on-shoring ».
- Le « grand renoncement » : les transferts fiscaux et les aides aux ménages pendant la pandémie (surtout aux US) ont sensiblement réduit le taux de participation de la population active dans le marché du travail, provoquant une inflation salariale.
- Les petits porteurs : depuis le premier confinement de mars 2020, et tout au long de 2021, les petits porteurs ont joué un rôle prépondérant dans les marchés boursiers, aidés par l'élimination des frais de courtage via les applications de trading comme Robinhood et eToro, et dopant la performance des SPACs, des crypto-monnaies et des « meme stocks ».

## Gestion de DISRUPTION FUND

Le Disruption Fund se concentre sur les ruptures technologiques et analyse leurs impacts sur l'économie réelle, sur les entreprises et sur la société. Il propose aux investisseurs de participer dans le développement des leaders mondiaux de ces ruptures. La stratégie se veut agile et répondant rapidement aux changements macro-économiques.

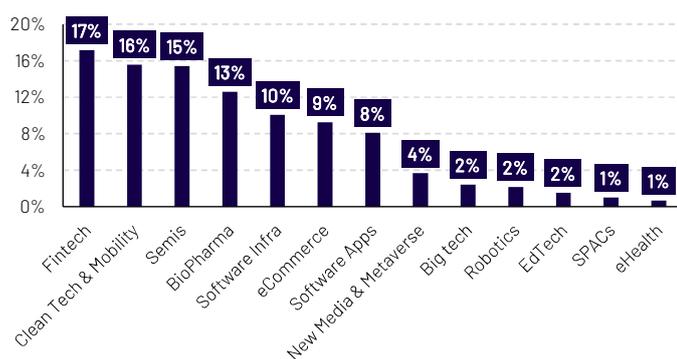
Si 2020 et la première partie de 2021 ont été marqués par une accélération du e-commerce et de la vie digitale, le deuxième semestre 2021 a connu une reprise de l'économie « réelle », ainsi qu'une surchauffe de l'activité économique globale, et le Disruption Fund a ajusté plusieurs fois ses allocations sectorielles pour tenir compte du rééquilibrage entre les deux univers, digital vs réel. 2022 s'ouvre sur une perspective de fin de pandémie, de dégonflement de stimuli fiscaux, et d'un ajustement délicat de la politique monétaire face à l'inflation.

**A l'entrée de 2022, notre stratégie est de renforcer les thématiques de CleanTech (énergie verte), de semiconducteurs, de Fintech, de Metaverse, de Software d'infrastructure (Cloud et Cybersécurité), et de Biotech.**

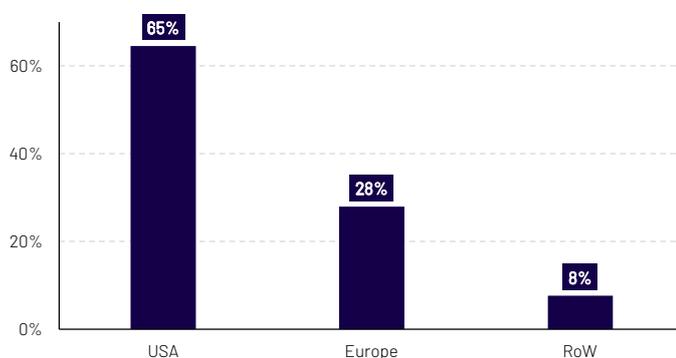
Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, la performance de l'indice MSCI World Total Return EUR a été de 31,1%. Sur la même période, la performance de Disruption Fund (part A) a été de +1,77%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de Disruption Fund.

Moyenne des expositions sectorielles sur l'année 2021:



Moyenne des expositions géographiques sur l'année 2021:



## Informations juridiques

### Modifications du prospectus de Disruption Fund

Le prospectus de Disruption Fund a été modifié le 30 juillet 2021 pour tenir compte de deux changements :

- Le passage au calcul d'une valeur liquidative quotidienne ;
- Le changement d'heure limite de réception des ordres de souscription et de rachat de 17h00 à 10h00.

La partie portant sur les Modalités de souscription et de rachat a été modifiée comme suit :

#### Modalités de souscription et de rachat

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées du lundi au vendredi jusqu'à 10h (heure de Paris) auprès du centralisateur :

SOCIETE GENERALE  
32, rue du Champ de Tir  
44000 Nantes

Et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du jour.

Les demandes de souscription et de rachat parvenant après 10 heures (heure de Paris) sont exécutées sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.

L'attention des porteurs est attirée sur le fait que les ordres transmis à des commercialisateurs autres que les établissements mentionnés ci-avant, doivent tenir compte du fait que l'heure limite de centralisation des ordres s'applique auxdits commercialisateurs vis-à-vis de SOCIETE GENERALE. En conséquence, ces commercialisateurs peuvent appliquer leur propre heure limite, antérieure à celle mentionnées ci-dessus, afin de tenir compte de leur délai de transmission des ordres à SOCIETE GENERALE.

Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous :

J ouvré	J ouvré	J ouvré: jour d'établissement de la VL	J+1 ouvré	J+2 ouvré	J+2 ouvré
Centralisation avant 10h des ordres de souscription	Centralisation avant 10h des ordres de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions	Règlement des rachats

Date et périodicité d'établissement et de calcul de la valeur liquidative

La valeur liquidative est établie et calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'EURONEXT Paris. En cas d'impossibilité, la Valeur liquidative est datée du premier jour ouvré suivant.

Ces modifications ont pris effet le 1er septembre 2021.

**Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)**

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) n°2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 relatif à la publication d'information en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »), Quadrille Capital intègre l'analyse ESG aux côtés de l'analyse financière conventionnelle pour identifier les risques de durabilité des émetteurs dans l'univers d'investissement. En effet, la SGP est convaincue que les données extra financières permettent la création de valeur et favorisent un alignement des intérêts entre toutes les parties prenantes : les dirigeants et les salariés, les investisseurs et la société au sens large. Cependant elle ne prétend pas promouvoir des caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 SFDR) ni mettre en œuvre un objectif d'investissement durable (au sens de l'article 9 SFDR).

Quadrille Capital a signé la Charte d'Engagements des Investisseurs pour la Croissance de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (France Invest), et s'est engagé à adopter et appliquer les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) définis par l'ONU.

Politique d'intégration des risques de durabilité

Les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement par une procédure d'évaluation des risques ESG incluse dans les due diligences de la société de gestion.

L'impact probable des risques de durabilité

Les risques de durabilité étant pris en compte, ils sont limités. Néanmoins la réalisation d'un risque de durabilité, notamment d'une manière non anticipée, pourrait avoir une incidence négative soudaine et importante sur la valeur d'un investissement et, par conséquent, une incidence sur la rentabilité d'un fonds. Cet impact négatif pourrait entraîner une perte totale de la valeur du ou des investissement(s) concerné(s) et pourrait avoir un impact négatif équivalent sur la rentabilité d'un fonds.

Le Fonds ne prend pas en compte les principales incidences négatives de ses investissements sur les facteurs de durabilité sur la société et l'environnement au sens large.

L'analyse de ces critères est à la discrétion de l'équipe de gestion et pourra évoluer dans le temps.

**Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires**

En tant que société de gestion, Quadrille Capital a l'obligation de sélectionner des intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres transmis pour le compte de ses clients.

Conformément à la réglementation, Quadrille Capital a établi une politique d'exécution des ordres lui permettant d'obtenir le meilleur résultat possible. La politique d'exécution des ordres prévoit notamment que les ordres soient enregistrés et traités avec célérité et précision, en tenant compte des conditions du marché.

Les critères retenus pour la sélection des intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Ils dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques (intermédiaires globaux, pan-européens, locaux), de type de sociétés (grands groupes, PME, TPE).

Les critères d'analyse portent notamment, la solidité financière, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres, les coûts d'intermédiation ainsi que sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs.

Sur cette base, la liste des intermédiaires sélectionnés fait l'objet d'une revue annuelle.

### **Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation**

Disruption Fund a recours aux seuls services d'exécution d'ordres auprès d'intermédiaires.

L'intégralité des frais d'intermédiation versés a consisté en la rémunération de services d'exécution d'ordre (actions et titres de capital) auprès de tiers.

Le choix des prestataires et leur évaluation est dûment encadré dans le cadre de la Procédure de Sélection des Intermédiaires ainsi que dans la Politique de Conflit d'Intérêt.

### **Politique d'exercice des droits de vote**

La politique de vote énonce les principes généraux d'application habituellement retenus en matière de votes.

#### Principes pour déterminer l'exercice des droits de vote

Quadrille Capital exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC sont elle assure la gestion lorsqu'il existe des risques de modification de la stratégie des sociétés par rapport à ses critères d'investissement (changement de majorité de l'actionariat, fusion – acquisition, restructuration...).

Une fois ces risques identifiés, Quadrille Capital prendra en compte les critères suivants :

- Significativité du poids de Quadrille Capital dans le vote : la société de gestion doit détenir plus de 2% du capital de la société;
- La couverture des encours des OPC actions : la ligne doit représenter plus de 5% de l'actif net d'un OPC ;
- Le coût lié à l'exercice des droits de vote.

#### Politique de droits de vote

La politique de droits de vote de Quadrille Capital vise à privilégier les intérêts exclusifs des porteurs de parts de ses fonds. A cet effet, et concernant le vote des sociétés entrant dans le champ d'application de la présente politique, les votes émis par Quadrille Capital favoriseront :

- la mise en place des fondements d'un régime de gouvernement d'entreprise efficace ;
- les droits des actionnaires et les principales fonctions des détenteurs du capital ;
- le traitement équitable des actionnaires ;
- le rôle des différentes parties prenantes dans le gouvernement d'entreprise ;
- la transparence et la diffusion de l'information ;
- la responsabilité du conseil d'administration.

#### Conflits d'intérêt

Le code de déontologie de Quadrille Capital définit, pour tous les collaborateurs de l'équipe de gestion, les cas où une situation de conflit d'intérêt pourrait être avérée.

#### Exercice de droits de vote

Au cours de l'exercice, Quadrille Capital n'a pas rencontré de situation nécessitant l'exercice de son droit de vote.

### **Utilisation d'un levier**

Disruption Fund n'a pas eu recours à des instruments à effet de levier au cours de l'exercice.

### **Règlement SFTR**

Disruption Fund n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres ou des contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) au cours de l'exercice.

### **Calcul du Risque Global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **Politique de rémunération**

En conformité avec les dispositions des Directives AIFM (2011/61/UE) et UCITS V (2014/91/UE), la politique de rémunération de Quadrille Capital est décrite dans le rapport de gestion de la Société de Gestion. Un extrait est disponible sur demande.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021 :

- le montant total des rémunérations (y compris les cotisations sociales) du personnel de Quadrille Capital s'élève à 5 961 638 Euros, dont 1 149 235 Euros de rémunération variable ;
- une rémunération liée au carried interest des fonds sous gestion de 146 135 Euros a été versée.

# rapport du commissaire aux comptes







# comptes annuels

# BILANactif

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>70 053 635,04</b>	<b>39 229 808,17</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	65 897 444,29	35 141 222,34
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 156 190,75	4 088 585,83
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>101 302,23</b>	<b>312 201,12</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	101 302,23	312 201,12
<b>Comptes financiers</b>	<b>4 201 147,84</b>	<b>8 873 110,81</b>
Liquidités	4 201 147,84	8 873 110,81
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>74 356 085,11</b>	<b>48 415 120,10</b>

# BILAN passif

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	67 457 684,55	37 505 595,59
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 539 436,84	11 235 655,87
• Résultat de l'exercice	-1 115 260,52	-614 918,82
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>72 881 860,87</b>	<b>48 126 332,64</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>1 474 224,24</b>	<b>245 933,92</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 474 224,24	245 933,92
<b>Comptes financiers</b>	-	<b>42 853,54</b>
Concours bancaires courants	-	42 853,54
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>74 356 085,11</b>	<b>48 415 120,10</b>

# HORS-bilan

31.12.2021

31.12.2020

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	320,54	4 191,89
• Produits sur actions et valeurs assimilées	46 049,12	23 961,37
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>46 369,66</b>	<b>28 153,26</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-37 414,63	-6 192,93
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-37 414,63</b>	<b>-6 192,93</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>8 955,03</b>	<b>21 960,33</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 055 952,69	-395 834,64
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-1 046 997,66</b>	<b>-373 874,31</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-68 262,86	-241 044,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-1 115 260,52</b>	<b>-614 918,82</b>

## 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme par le Règlement ANC 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

#### Méthodes d'évaluation

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

- Les actions et assimilées sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ;
- Les obligations et assimilées sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture, ou des cours transmis par la société de gestion ;
- Les obligations convertibles sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ou des cours transmis par la société de gestion ;
- Les parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue ;
- Les titres de créances négociables sont valorisés au prix d'acquisition majoré des intérêts courus pour les T.C.N à échéance à trois mois maximum et pour les TCN à plus de trois mois, à la valeur de marché ou en l'absence de transactions significatives par application d'une méthode actuarielle. Les plus ou moins-values dégagées lors des cessions éventuelles de valeurs françaises ou étrangères sont calculées par référence à la méthode FIFO.

#### Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.

Les emprunts de titre : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.

Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, le FCP a opté pour une présentation en annexe de la liste des titres reçus et de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.

Les instruments financiers à terme ferme négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté, dont l'évolution paraît incorrecte le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Directoire de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Les éléments de hors-bilan sont présentés en valeur de marché, cette valeur résultant pour les opérations conditionnelles de la traduction en équivalent sous-jacent.

L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

#### Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Les éléments de hors-bilan sont présentés en valeur de marché, cette valeur résultant pour les opérations conditionnelles de la traduction en équivalent sous-jacent.

L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

#### Indication du mode de comptabilisation des titres

Les titres sont comptabilisés frais exclus.

#### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

- Les revenus sont comptabilisés selon la méthode des revenus encaissés.
- Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode des intérêts encaissés.



**Devise de comptabilité**

La devise de comptabilité du fonds est l'Euro.

**Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs** *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

**Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Le résultat net est capitalisé et/ou distribué.

Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées par décision de la société de gestion.



# 2 évolution actif net

Devise	31.12.2021	31.12.2020
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>48 126 332,64</b>	<b>18 345 662,39</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	55 018 284,49	31 251 139,28
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-26 253 364,39	-12 636 212,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	26 121 882,24	9 049 488,70
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-24 217 541,18	-3 248 480,99
Plus-values réalisées sur contrats financiers	119 216,16	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-897 999,63	-233 416,93
Différences de change	3 420 431,72	-924 507,57
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-7 508 383,52	6 896 534,66
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-517 741,84	6 990 641,68
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 990 641,68	94 107,02
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 046 997,66	-373 874,31
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>72 881 860,87</b>	<b>48 126 332,64</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	4 201 147,84
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 201 147,84	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

**3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan**

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	CAD	GBP	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	43 861 398,29	1 481 350,50	2 252 858,50	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	3 098 385,54	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	2 400,63	-	-	-
Comptes financiers	164 197,53	683 282,71	149 068,15	6 670,96
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	95 802,27	253 602,88	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

**3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature**

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>101 302,23</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	98 901,60
Coupons à recevoir	2 400,63
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>1 474 224,24</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	1 361 229,37
Frais provisionnés	109 143,30
Somme à payer	3 851,57
-	-
-	-
Autres opérations	-

**3.6. Capitaux propres**

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART A / FR0012770154	-	-	12 106 986,919	21 161 245,76
PART A' / FR0013400868	718 958,15	1 123 553,97	-	-
PART B / FR0012770162	4 299 197,033	6 016 854,62	2 175 506,106	3 213 710,98
PART C / FR0014000U71	40 095 202,329	47 877 875,90	1 699 376,32	1 878 407,65
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		-
PART A' / FR0013400868		-		-
PART B / FR0012770162		6 646,46		-
PART C / FR0014000U71		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		-
PART A' / FR0013400868		-		-
PART B / FR0012770162		6 231,05		-
PART C / FR0014000U71		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		-
PART A' / FR0013400868		-		-
PART B / FR0012770162		415,41		-
PART C / FR0014000U71		-		-

**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART A / FR0012770154	1,08
PART A' / FR0013400868	1,10
PART B / FR0012770162	1,60
PART C / FR0014000U71	1,60
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	
	<b>Montant</b>
Catégorie de part :	
PART A / FR0012770154	-
PART A' / FR0013400868	-
PART B / FR0012770162	25 231,91
PART C / FR0014000U71	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....néant

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2021	31.12.2020
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1 115 260,52	-614 918,82
<b>Total</b>	<b>-1 115 260,52</b>	<b>-614 918,82</b>

PART A / FR0012770154	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-195 871,05	-318 481,31
<b>Total</b>	<b>-195 871,05</b>	<b>-318 481,31</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART A' / FR0013400868	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-12 816,66	-424,25
<b>Total</b>	<b>-12 816,66</b>	<b>-424,25</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART B / FR0012770162	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-111 847,97	-287 978,97
<b>Total</b>	<b>-111 847,97</b>	<b>-287 978,97</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART C / FR0014000U71	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-794 724,84	-8 034,29
<b>Total</b>	<b>-794 724,84</b>	<b>-8 034,29</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2021	31.12.2020
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 539 436,84	11 235 655,87
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>6 539 436,84</b>	<b>11 235 655,87</b>

PART A / FR0012770154	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 552 814,42	10 408 552,09
<b>Total</b>	<b>1 552 814,42</b>	<b>10 408 552,09</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART A' / FR0013400868	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	101 401,75	13 668,47
<b>Total</b>	<b>101 401,75</b>	<b>13 668,47</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART B / FR0012770162	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	586 139,86	675 247,70
<b>Total</b>	<b>586 139,86</b>	<b>675 247,70</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART C / FR0014000U71	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4 299 080,81	138 187,61
<b>Total</b>	<b>4 299 080,81</b>	<b>138 187,61</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

**3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices**

Date de création du Fonds : 10 juillet 2015.

Devise					
EUR	<b>31.12.2021</b>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
<b>Actif net</b>	<b>72 881 860,87</b>	48 126 332,64	18 345 662,39	30 246 093,88	13 616 507,59

PART A / FR0012770154	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>31.12.2021</b>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>9 673 154,618</b>	21 780 141,537	17 697 021,47	32 783 404,489	12 782 629,843
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1,7964</b>	1,7651	1,0366	0,9226	1,0652
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>0,14</b>	0,46	0,138	-0,16	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART A' / FR0013400868	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>31.12.2021</b>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>772 786,116</b>	53 827,966	-	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1,4716</b>	1,4461	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>0,11</b>	0,24	-	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

## DISRUPTION FUND

PART B / FR0012770162	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>4 710 715,447</b>	2 587 024,52	-	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1,3591</b>	1,3336	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>0,10</b>	0,14	-	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART C / FR0014000U71	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>44 128 152,157</b>	5 732 326,148	-	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1,0869</b>	1,0734	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>0,07</b>	0,02	-	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# 4 inventaire au 31.12.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	20 000,00	2 530 777,35	USD	3,47
US0090661010	AIRBNB INC	PROPRE	17 000,00	2 488 858,60	USD	3,41
NL0012817175	ALFEN NV	PROPRE	21 800,00	1 923 850,00	EUR	2,64
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	1 000,00	2 547 520,23	USD	3,50
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	240,00	703 694,69	USD	0,97
NL0000334118	ASM INTERNATIONAL NV	PROPRE	6 000,00	2 332 200,00	EUR	3,20
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	3 930,00	2 777 331,00	EUR	3,81
FR0014003FE9	BELIEVE SA	PROPRE	43 500,00	735 063,00	EUR	1,01
US09075V1026	BIONTECH SE ADR	PROPRE	6 000,00	1 285 800,00	EUR	1,76
US8522341036	BLOCK INC	PROPRE	12 500,00	1 775 303,38	USD	2,44
FR0011648716	CARBIOS	PROPRE	27 000,00	1 009 260,00	EUR	1,38
US19260Q1076	COINBASE GLOBAL INC	PROPRE	5 000,00	1 109 611,33	USD	1,52
CH0334081137	CRISPR THERAPEUTICS LTD	PROPRE	22 000,00	1 466 021,81	USD	2,01
US23804L1035	DATADOG INC	PROPRE	10 500,00	1 644 526,03	USD	2,26
US29355A1079	ENPHASE ENERGY	PROPRE	15 000,00	2 413 032,01	USD	3,31
US2997341035	EVELO BIOSCIENCES INC	PROPRE	110 000,00	587 143,86	USD	0,81
KYG393871085	GLOBAL FOUNDRIES INC	PROPRE	25 000,00	1 428 288,78	USD	1,96
US38286Q1076	GORES GUGGENHEM INC	PROPRE	150 000,00	1 543 264,16	USD	2,12
DE000A161408	HELLOFRESH SE	PROPRE	32 200,00	2 174 788,00	EUR	2,98
US45826J1051	INTELLIA THERAPEUTICS INC	PROPRE	10 000,00	1 039 746,75	USD	1,43
CA49448Q1090	KINAXIS — SHS	PROPRE	12 000,00	1 481 350,50	CAD	2,03
US5128071082	LAM RESEARCH CORP	PROPRE	4 000,00	2 529 546,25	USD	3,47
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	8 000,00	2 366 162,50	USD	3,25
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	5 000,00	1 478 719,66	USD	2,03
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	5 500,00	1 422 445,48	USD	1,95

## DISRUPTION FUND

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US6974351057	PALO ALTO NETWORKS INC	PROPRE	5 600,00	2 741 941,61	USD	3,76
US72919P2020	PLUG POWER	PROPRE	60 000,00	1 489 447,77	USD	2,04
US7710491033	ROBLOX CORPORATION A	PROPRE	15 000,00	1 360 710,52	USD	1,87
US83304A1060	SNAP INC	PROPRE	60 000,00	2 481 357,72	USD	3,40
FR0013227113	SOITEC SA	PROPRE	11 000,00	2 367 200,00	EUR	3,25
US85859N1028	STEM INC	PROPRE	70 000,00	1 167 692,58	USD	1,60
IL0011267213	STRATASYS	PROPRE	60 000,00	1 292 121,00	USD	1,77
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	1 400,00	1 300 995,43	USD	1,79
FR0000054470	UBISOFT ENTERTAINMENT	PROPRE	51 000,00	2 196 570,00	EUR	3,01
DE000A3GPSP7	VANECK ETP AG ETC	PROPRE	75 000,00	1 499 775,00	EUR	2,06
GB00BL9YR756	WISE PLC	PROPRE	250 000,00	2 252 858,50	GBP	3,09
US98422D1054	XPENG INC ADR	PROPRE	30 000,00	1 327 734,79	USD	1,82
US98980G1022	ZSCALER INC	PROPRE	5 750,00	1 624 734,00	USD	2,23
<b>Total Action</b>				<b>65 897 444,29</b>		<b>90,42</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
LU0562498773	AMUN.MM SH.TERM EUR CL.IV CAP.	PROPRE	325,136	320 605,52	EUR	0,44
LU0206982331	CANDRIAM MONEY MARKET SICAV - CANDRIAM MONEY MARKET EURO	PROPRE	1 354,524	737 199,69	EUR	1,01
FR0000984254	CM AM DOLLAR CASH	PROPRE	132,603	220 650,13	USD	0,30
LU0945454980	JPMORGAN US DOLLAR MONEY MARKET FUND VNAV SICAV CAP	PROPRE	30 820,719	2 857 936,00	USD	3,92
LU1577896514	LOMBARD ODIER FUNDS SHORTN TERM SICAV	PROPRE	2 008,608	19 799,41	USD	0,03
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>4 156 190,75</b>		<b>5,70</b>
<b>Warrant</b>						
CA22675W1317	CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION	PROPRE	150 000,00	0,00	CAD	0,00
<b>Total Warrant</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>70 053 635,04</b>		<b>96,12</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	ACH DIFF TITRES CAD	PROPRE	-364 300,54	-253 602,88	CAD	-0,35
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-1 011 824,22	-1 011 824,22	EUR	-1,39
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-108 946,34	-95 802,27	USD	-0,13
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	981 535,61	683 282,71	CAD	0,94
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	6 912,12	6 670,96	CHF	0,01

## DISRUPTION FUND

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	2 898 325,36	2 898 325,36	EUR	3,98
	BANQUE EUR UBS	PROPRE	299 603,13	299 603,13	EUR	0,41
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	125 157,62	149 068,15	GBP	0,20
	BANQUE USD SGP	PROPRE	52 816,20	46 444,07	USD	0,06
	BANQUE USD UBS	PROPRE	133 909,24	117 753,46	USD	0,16
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	98 901,60	98 901,60	EUR	0,14
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>2 938 820,07</b>		<b>4,03</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-6 655,30	-6 655,30	EUR	-0,01
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-11 846,69	-11 846,69	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-15 041,92	-15 041,92	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-982,88	-982,88	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-7 854,37	-7 854,37	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-62 248,82	-62 248,82	EUR	-0,09
	PRDOCPERIOD	PROPRE	-481,32	-481,32	EUR	-0,00
	PRHONOCAC	PROPRE	-4 032,00	-4 032,00	EUR	-0,01
	PRN-1COMCALNAVCPTA	PROPRE	-1 824,48	-1 824,48	EUR	-0,00
	PRN-1HONOCAC	PROPRE	-2 027,09	-2 027,09	EUR	-0,00
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-112 994,87</b>		<b>-0,16</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>2 825 825,20</b>		<b>3,88</b>
<b>Coupons</b>						
<b>Action</b>						
US5128071082	LAM RESEARCH CORP	ACHLIG	2 600,00	2 400,63	USD	0,00
<b>Total Action</b>				<b>2 400,63</b>		<b>0,00</b>
<b>Total Coupons</b>				<b>2 400,63</b>		<b>0,00</b>
<b>Total DISRUPTION FUND</b>				<b>72 881 860,87</b>		<b>100,00</b>